

Grille tarifaire de l'offre ekWateur

OFFRE DE FOURNITURE D'ELECTRICITE 100% RENOUVELABLE

Remise de -14% sur le prix du kWh HT indexée aux T.R.V.



Clients résidentiels - Contrat d'une durée de 12 mois
 Grille établie sur la base des Tarifs Réglementés de Vente en vigueur au 01/09/2021
 Offre valable jusqu'au 31/09/2021

OPTION TARIFAIRE BASE						
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (en €)		Prix du kWh (en €/kWh)			
			Tarifs réglementés		Offre ekWateur	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
3 kVA	7,23 €	8,75 €	0,0974	0,1558	0,0838	0,1395
6 kVA	9,35 €	11,48 €	0,0974	0,1558	0,0838	0,1395
9 kVA	11,54 €	14,28 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
12 kVA	13,77 €	17,13 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
15 kVA	15,85 €	19,81 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
18 kVA	18,02 €	22,59 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
24 kVA	22,59 €	28,40 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
30 kVA	27,00 €	34,04 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435
36 kVA	31,54 €	39,82 €	0,1034	0,1630	0,0871	0,1435

OPTION TARIFAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES										
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (en €)		Prix du kWh (en €/kWh) HP				Prix du kWh (en €/kWh) HC			
			Tarifs réglementés		Offre ekWateur		Tarifs réglementés		Offre ekWateur	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
3 kVA										
6 kVA	9,80	12,16	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
9 kVA	12,33	15,43	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
12 kVA	14,78	18,61	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
15 kVA	17,15	21,70	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
18 kVA	19,37	24,64	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
24 kVA	24,27	30,17	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
30 kVA	28,68	35,81	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225
36 kVA	33,01	41,37	0,1193	0,1821	0,1026	0,1621	0,0809	0,1360	0,0696	0,1225

Cette tarification est valable 12 mois. Elle est indexée à l'évolution des tarifs réglementés. Cela signifie que le prix évoluera à la hausse ou à la baisse chaque mois en fonction de l'évolution des Tarifs Réglementés de Vente. Après 12 mois, nous vous proposerons une nouvelle tarification que vous serez libre d'accepter ou de refuser.

Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.

Comment est calculé le prix Toutes Taxes Comprises (TTC) ?

Le prix TTC est la somme de l'abonnement et du kilowattheure TTC.

1. L'abonnement Toutes Taxes Comprises

C'est la partie fixe de votre facture, elle est composée de :

- L'abonnement Hors Toutes Taxes
- La Contribution Tarifaire d'Acheminement : elle est calculée à partir d'une part de ce que vous payez pour l'acheminement de l'électricité jusqu'à chez vous (Enedis).
- La TVA à 5,5%

Voici la formule exacte pour calculer votre abonnement Toutes Taxes Comprises :

$$(\text{Abonnement HTT} + \text{CTA}) * (1 + \text{TVA})$$

Par exemple pour un client 6kVA Base :

- Abonnement HTT = 8,46€/mois
- CTA = 1,58€/mois
- TVA à 5,5%
- Soit $(8,46 + 1,59) * 1,055 = 10,60\text{€ TTC}$

2. Le kilowattheure Toutes Taxes Comprises

C'est la partie variable de votre facture et qui représente votre consommation. Le kilowattheure Toutes Taxes Comprises est calculé avec 4 données :

- Le prix du kWh Hors Toutes Taxes
- La Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE) : elle est de 0,0225€/kWh
- La Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : elle est calculée comme suit : $0,00076\text{€/kWh} * (\text{coefficient de votre commune}^1 + \text{coefficient de votre département}^2)$. Pour calculer la grille tarifaire ci-dessus nous avons pris les coefficients le plus élevés soit 0,009945€/kWh.
- La TVA à 20%

Voici la formule exacte pour calculer votre kilowattheure Toutes Taxes Comprises :

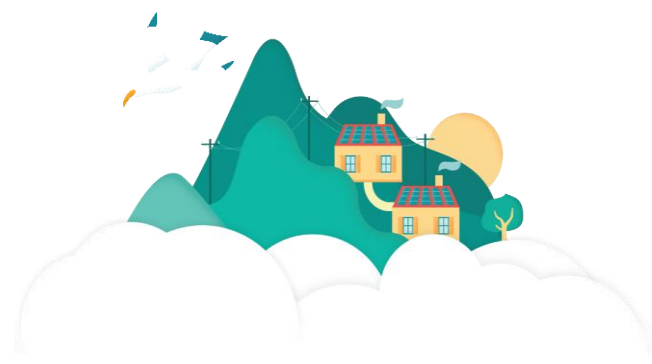
$$(\text{Consommation kWh HTT} + \text{CSPE} + \text{TCFE}) * (1 + \text{TVA})$$

Par exemple pour un client 6kVA en option tarifaire Base :

- Consommation HTT = 0,0838 €/kWh
- CSPE = 0,0225€/kWh
- TCFE = 0,009945€/kWh
- TVA à 20%
- Soit $(0,0838 + 0,0225 + 0,009945) * 1,2 = 0,1395\text{€/kWh}$

¹ De 0 à 8,5

² De 0 à 4,25



Fiche d'information standardisée de l'Offre de fourniture d'électricité 100% renouvelable.

1	Caractéristiques de l'offre 100% renouvelable (Article 1.1 des CGV)	L'offre inclut le service de fourniture d'électricité et gestion de l'accès au réseau. Composition des sources de production de l'électricité de l'offre : - hydraulique - éolien - photovoltaïque Electricité 100 % renouvelable et certifiée par le mécanisme de garanties d'origine européenne. ekWateur s'engage à injecter dans le réseau une quantité d'électricité produite à partir de sources renouvelables ou par la cogénération équivalente à l'intégralité de la consommation du Client. Possibilité d'opter pour l'option permettant de choisir un producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, parmi les centrales proposées, moyennant un supplément par MWh. Chaque année ekWateur s'assure d'acheter auprès des producteurs autant de garanties d'origine que le Client a consommé d'énergie.
2	Prix appliqué au Client (Article 3 des CGV)	Le prix applicable au Client figure dans les conditions particulières qui lui sont remises avant sa souscription définitive à l'offre. Il inclut toutes les taxes et contributions prévues par la réglementation (TVA, taxes locales sur l'électricité, et la contribution au service public de l'électricité) ainsi que la redevance due au gestionnaire de réseau ENEDIS.
3	Durée du contrat (Article 5.1 des CGV)	Le contrat est à durée indéterminée. Le Client peut résilier à tout moment. Le Fournisseur s'engage à maintenir son offre pour une durée minimum de 12 mois.
4	Facturation et modalités de paiement (Article 6 et 7 des CGV)	La facture est établie sur la consommation relevée par le gestionnaire, à défaut par le client, à défaut sur une estimation. La facture peut être soit « saisonnalisée » établie tous les mois, soit « lissée » établie une fois par an. La facture est émise soit sur support papier soit, avec l'accord exprès du Client, sur support électronique. La facture est acquittée dans les 14 jours à compter de son émission soit par prélèvement automatique, carte bancaire, chèque ou mandat compte. Si le Client a choisi une facture lissée, il accepte de payer sa facture uniquement par prélèvement automatique.
5	Conditions de révision des prix (Article 3.1 des CGV)	Le Client choisi une offre indexée, le prix évoluera à la hausse ou à la baisse chaque mois en fonction de l'évolution des tarifs réglementés de vente du mois de livraison. En cas de modification des taxes et contributions imposées par la réglementation, les prix seront révisés en conséquence en toute transparence (ajustement de plein droit à la date de décision). Tout autre projet de modification du prix sera notifié au Client au moins 30 jours avant son application.
6	Conditions de résiliation à l'initiative du client (Article 5.2.1 des conditions générales)	Le Client peut résilier son Contrat à tout moment sans frais ni pénalités. Si le Client résilie pour changer de fournisseur le délai de résiliation est de maximum 21 jours. En cas de déménagement, ou pour tout autre motif, le délai maximum est de 30 jours. Le Client notifie sa résiliation à ekWateur <i>via</i> le site ekWateur.fr dans la rubrique prévue à cet effet, ou par courrier au service client à l'adresse : ekWateur BP 40056 69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID
7	Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur (Article 5.2.2 des CGV)	ekWateur peut résilier le contrat en cas de manquement grave du Client à ses obligations essentielles, notamment en cas d'impayés, sous réserve d'une mise en demeure préalable.

8	Incidents de paiement (Article 7.3 des CGV)	En cas de non-paiement de la facture le Client est redevable d'une pénalité à hauteur de 1,5 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum forfaitaire de 7,50 € TTC. Cette pénalité n'est pas due si le Client de bonne foi est en situation de précarité ou que sa consommation est anormalement élevée par rapport à ses habitudes de consommation.
9	Service client et réclamations (Article 9.1 des CGV)	En cas de réclamation, le Client peut contacter le service client ekWateur par mail à l'adresse nous-on-repond@ekwateur.fr , par téléphone au 09 77 40 66 66 (prix d'un appel local) ou par courrier à l'adresse postale ekWateur, BP 40056,69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID. ekWateur accuse réception de la réclamation dans les 48 heures et s'engage à apporter une réponse au Client dans un délai maximum de quinze jours.

Les clients dont les ressources du foyer sont inférieures à un certain seuil défini par décret bénéficient pour leur résidence principale du chèque énergie institué par les articles L 124-1 et suivants du Code de l'énergie et dont les modalités et conditions d'accès sont définies par voie réglementaire, consultables sur le site www.chequeenergie.gouv.fr. Un numéro vert est également disponible pour toute information relative au chèque énergie : 0 805 204 805 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tout ce qu'il faut savoir : 100% renouvelable, 0 engagement, 0 coupure, 0 démarche, 0 tracas !



100% renouvelable

Electricité, gaz et bois, nous voyons tout en vert :)



0 engagement

Vous êtes libre, à jamais !



0 stress

Pas de coupure quand vous changez !

Le parrainage

Vous avez des proches déjà clients chez nous ? Demandez-leur de vous parrainer ! À la clé pour vous : 150 kWh offerts (l'équivalent d'1 an de machine à laver !) et pour votre parrain 150 joules cadeau !



Une question ?

Nos conseillers vous répondent 6 jours sur 7, depuis nos centres d'appels situés au Mans, à Reims et à Amiens.



Par **téléphone** au **09 77 40 66 66** (prix d'un appel local)

Par **email** à l'adresse : nous-on-repond@ekwateur.fr

Par **courrier** à l'adresse postale ekWateur, BP 40056,69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID

Par **chat** sur le site www.ekwateur.fr

En cas d'urgence électricité, contactez Enedis au 09 72 67 50 suivi des 2 chiffres de votre département. En cas d'urgence gaz, contactez GRDF au 0 800 47 33 33.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

